



La lettre d'Afrique centrale

Cameroun – Centrafrique – Congo – Gabon – Guinée Equatoriale – République Démocratique du Congo – São Tomé et Príncipe – Tchad

© DG Trésor

N°17 – mai 2020

SOMMAIRE

REGION

- État des lieux de l'épidémie en Afrique centrale..... 2
- Deux mois après l'arrivée du Covid-19 en Afrique centrale, l'impact macroéconomique de la crise sanitaire est déjà perceptible..... 3
- Restructuration de la dette extérieure : quel impact en Afrique centrale ?..... 5

CAMEROUN

- L'économie camerounaise sous pression malgré sa plus faible dépendance au pétrole... 6

CENTRAFRIQUE

- Le FMI apporte un soutien important pour limiter l'impact économique de la propagation du Covid-19..... 9

CONGO

- Sans avancée sur la restructuration de sa dette vis-à-vis des *traders*, le Congo peine à mobiliser des fonds auprès des bailleurs..... 10

GABON

- Le Gabon dévoile les premières mesures de soutien économique face à la crise sanitaire 11

GUINEE EQUATORIALE

- Le Covid-19 agit comme un catalyseur des faiblesses et des difficultés économiques..... 12

RDC

- Le FMI accorde un nouveau prêt d'urgence 13

TCHAD

- La crise pétrolière met à mal la capacité de réponse de l'État face à la crise sanitaire..... 15

FOCUS STATISTIQUE

- Principaux indicateurs macroéconomiques – Données 2019 (prévisions 2020) (*)..... 18

EDITO

Début mai, au moment où cette lettre est préparée, le Covid-19 a frappé l'Afrique comme les autres continents, mais la pandémie s'est propagée moins vite et – pour autant qu'on puisse se fier aux statistiques – elle fait moins de victimes. Il faut préparer le pire, néanmoins, c'est la raison d'être des plans qui ont été mis en place dans tous les pays de la région. Les bailleurs se sont mobilisés, et la France également, en déclinant dans les différents pays l'initiative de l'AFD, « Covid-19 Santé en commun ». Rien n'empêchera, au fil des semaines, d'adapter la riposte en fonction des besoins – ou tout au moins ça devra être un point d'attention collectif, pour assurer que les financements vont bien là où ils sont le plus utile. Mais s'il reste encore un peu d'espoir sur le terrain sanitaire, difficile d'en dire autant sur le terrain économique : la baisse des prix du pétrole et des matières premières, la baisse des exportations vers les partenaires commerciaux des pays d'Afrique centrale et plus largement l'impact de la contraction de l'économie mondiale vont tirer les chiffres de croissance et les recettes budgétaires vers le bas. Pour l'essentiel, les pays de la sous-région ont décidé que les mesures de confinement généralisées auraient été trop douloureuses pour les populations – et à l'évidence, il y a d'autres causes de décès que le Covid-19. Cette réserve dans l'action publique a probablement été bien venue – elle aura limité l'impact sur le secteur informel qui aurait été difficile – impossible ? – à compenser. Mais la croissance sera, selon les dernières estimations du FMI, 4 ou 5 points en dessous des prévisions initiales pour 2020, c'est-à-dire que la richesse par habitant va baisser probablement du même montant, et les populations les plus vulnérables pourraient être les plus affectées. Une seconde vague de plans de soutiens – à l'économie, cette fois – est en préparation. En quelques semaines, le FMI a mis en place des facilités d'urgence pour un montant significatif – environ 900 M USD. Le Club de Paris – dans une discussion où la France a pris une part très active – et le G20, ont annoncé un moratoire sur la dette qui concerne presque tous les pays d'Afrique centrale, Gabon et Guinée équatoriale exceptés en raison du niveau plus élevé de leur PIB/habitant. Les autres bailleurs vont également contribuer. C'était la première urgence : assurer que les conditions soient réunies pour préserver la stabilité macroéconomique de la sous-région. D'autres questions suivront pour assurer que les efforts engagés par les gouvernements, appuyés par les bailleurs, contribuent effectivement à la reprise de l'activité du secteur privé.

Pierre GRANDJOUAN

**Chef du Service économique régional
pour l'Afrique centrale**



REGION

État des lieux de l'épidémie en Afrique centrale

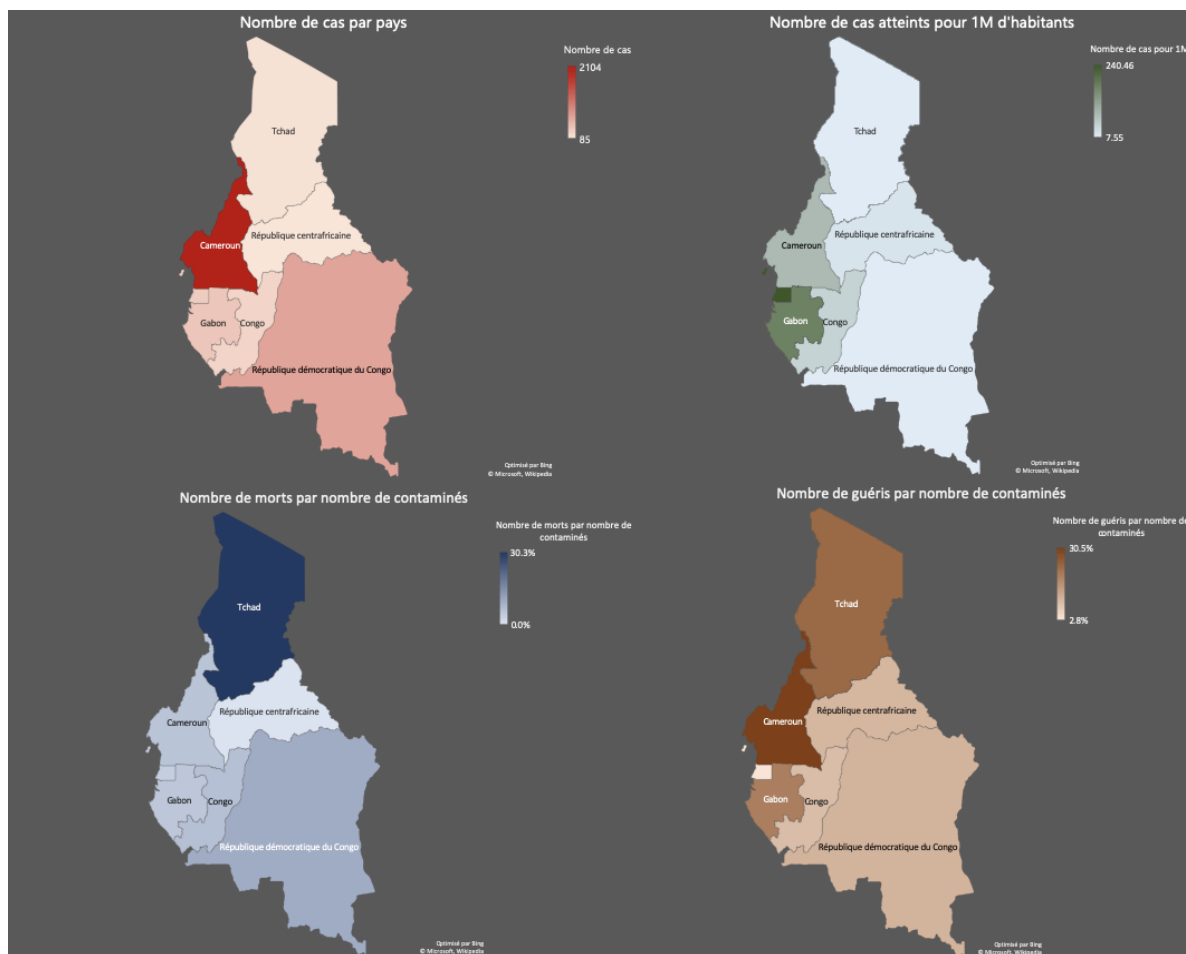
Entré en Afrique centrale fin février-début mars, le coronavirus affectait officiellement 5 664 personnes dans la zone au 11 mai 2020. Le pays le plus touché est le Cameroun avec 2 579 cas, loin devant la République Démocratique du Congo qui compte 1 024 cas. Viennent ensuite le Gabon (661 cas), la Guinée équatoriale (439 cas), le Tchad (322 cas), le Congo (287 cas), la République centrafricaine (179 cas) puis Sao Tomé (165 cas). L'expansion de l'épidémie, jusqu'ici contenue dans les principaux centres urbains tels que les capitales, commence à toucher de plus en plus les régions rurales : au Cameroun, toutes les régions sont désormais concernées, en République du Congo, 6 régions sur 10 et en République Démocratique du Congo, ce sont 7 provinces sur 26. Ces chiffres dépendent cependant largement du nombre de tests effectués, qui sont généralement assez limités en raison de leur coût et de leur disponibilité. Le nombre de cas est également très dépendant de l'intensité des échanges avec l'extérieur : ainsi, au Tchad en en Centrafrique, deux pays enclavés et parmi les moins développés du monde, l'apparition des premières contaminations a été plus tardive comme dans l'est de la RDC. Le nombre de malades y est toujours nettement plus bas que dans d'autres pays où la pandémie est déjà entrée dans une phase d'accélération.

C'est le cas du Cameroun ou encore de la Guinée équatoriale, qui a connu une accélération forte du nombre de cas la semaine du 20 avril suite à la contamination d'une plateforme pétrolière et durant la première semaine de mai en RDC suite à la contamination d'une prison de Kinshasa. Néanmoins, l'évolution observée depuis plusieurs semaines montre que les pays d'Afrique centrale – comme beaucoup d'autres sur le continent – ne suivent pas la même courbe que dans les autres régions du monde, et que la zone est encore loin du pic prévu par l'OMS.

Néanmoins, le déficit d'infrastructures sanitaires représente toujours une inquiétude forte, même dans des pays où le nombre de cas officiellement recensés reste faible. Ainsi, le Tchad a connu une accélération de l'expansion de l'épidémie à N'Djamena, avec un triplement du nombre de cas la semaine du 27 avril et est passé de 0 à 10 décès en une semaine. Cela représente 30,3 % de décès par nombre de personnes contaminés 15 jours auparavant¹, le plus fort taux de mortalité dû au Covid-19 sur la zone. Le non-respect des mesures de confinement est en cause, mais également la très faible dotation en lits d'hôpitaux pour accueillir les malades du Covid, la capacité totale du pays étant de seulement 124 lits, le plus faible niveau de la région. En comparaison, le taux de létalité sur le continent est de 6,9 % sur le nombre de cas atteints 14 jours auparavant et de 6,6 % en Afrique centrale. Elle serait de 15,2 % hors Chine en général.

De manière générale, les gouvernements ont réagi rapidement suite à l'entrée des premiers cas déclarés sur leur territoire, courant mars. Les frontières aériennes ont été fermées pour les transports de passagers. Un confinement a été instauré au Congo, en Guinée équatoriale à Malabo et Bata, en République Démocratique du Congo à Kinshasa et au Gabon à Libreville. Le confinement de Libreville a été assoupli le 27 avril pour les salons de coiffure, les garages et les déplacements à l'intérieur de la capitale qui sont à nouveau autorisés ; le quartier de La Gombe à Kinshasa, cœur administratif et économique de la capitale, est progressivement déconfiné depuis le 23 avril avec la réouverture des supermarchés, des épiceries et des guichets de banque, mais des barrages filtrants assez stricts ont été maintenus. Le 2 avril, le Tchad a établi un couvre-feu à N'Djamena et dans quatre provinces aux frontières du pays mais, face au non-respect des mesures barrières par une partie de la population, les autorités tchadiennes ont à nouveau évoqué la possibilité d'un confinement total le 2 mai dernier. Tous les pays de la zone observent une interdiction de rassemblement de groupes (de 10 personnes en Guinée équatoriale à 50 personnes au Cameroun). Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics mais cette mesure est généralement peu respectée. Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur sont partout fermés. Les restaurants et les bars sont également fermés, avec des dispositifs variables d'un pays à l'autre, par exemple au Cameroun, après un mois et demi de fermeture des bars à partir de 18h, le gouvernement a permis leur réouverture au-delà de cette heure le 30 avril dernier.

¹ En divisant pas le nombre de cas atteints 14 jours plus tôt. Méthode de « The Lancet Infectious Diseases March 12, 2020 DOI :10.1016/S1473-3099(20)30195-X Real estimates of mortality following COVID-19 infection »



Deux mois après l'arrivée du Covid-19 en Afrique centrale, l'impact macroéconomique de la crise sanitaire est déjà perceptible

Les mesures prises par les gouvernements de la CEMAC pour ralentir la propagation du coronavirus affectent négativement certains secteurs

A l'image de la plupart de leurs voisins du continent, les pays d'Afrique centrale ont rapidement mis en place des mesures visant à ralentir la diffusion du coronavirus². Cette réponse a très probablement contribué à limiter la propagation du virus, aux côtés d'autres facteurs tels que la démographie (les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent que 3 ou 4 % de la population totale, contre environ 20 % en France).

Si l'hypothèse d'un bilan humain moins grave que ce qui avait été initialement anticipé se renforce, l'impact économique pourrait en revanche être considérable. Du fait de leur forte extraversion, les économies d'Afrique centrale sont durement affectées par la baisse de la demande internationale en matières premières, qui entraîne la baisse des cours, en particulier ceux du pétrole, premier produit d'exportation de la zone. En outre, pratiquement un mois après leur mise en place, l'impact des mesures gouvernementales sur l'activité commence à se faire ressentir. Les secteurs hôteliers et de la restauration, de la distribution de boissons, des transports et du tourisme, sont les plus durement affectés. Trois ans après sa sortie de la récession (-1,6 % en 2016) à la faveur des programmes FMI conclus désormais avec l'ensemble des pays de la zone, la CEMAC connaîtrait une nouvelle contraction de son PIB en 2020 à -1,5 % contre +1,8 % en 2019. Le coup d'arrêt est brutal, alors que les prévisions établies en début d'année tablaient encore sur une croissance de 3,5 %. Le Cameroun, pays le plus touché de la sous-région du point de vue sanitaire, qui compte plus de 2 500 cas de contamination et une centaine de décès recensés devrait connaître une contraction de son PIB en 2020 à -1,2 %

² Voir article ci-dessus pour une présentation détaillée de la situation sanitaire et des mesures de sauvegarde décidées par les pays de la zone.



selon le FMI, contre 3,7 % en 2019. La RDC quant à elle suivrait la même tendance qu'en zone CEMAC avec un taux de croissance du PIB à -2,2 % en 2020 contre 4 % en 2019.

Les pays de la CEMAC en première ligne face au retournement du marché pétrolier

Les exportations pétrolières représentaient près des deux tiers (64,2 %) des exportations totales de la CEMAC en 2019³. L'impact de la crise sur les revenus d'exportations devrait provenir principalement de la baisse des prix, qui serait à son tour responsable de la diminution des volumes de productions nationales, inéluctable compte tenu de la baisse de la rentabilité de cette activité. Le prix du baril de Brent est passé sous la barre des 20 USD fin avril et le baril de WTI s'est récemment vendu à des prix négatifs en raison de la saturation des capacités de stockage.

Les exportations de la CEMAC étaient attendues initialement à 19 104 Mds FCFA en 2020 (soit 29,1 Mds EUR) dont 11 870 Mds FCFA d'exportations pétrolières. Le FMI a fait l'hypothèse d'un baril à 37 USD en moyenne sur l'année et a estimé le manque à gagner à 5 174 Mds FCFA par rapport à la prévision établie en début d'année.

La Guinée équatoriale, le Tchad, le Congo et le Gabon sont les pays de la zone les plus exposés au retournement du marché pétrolier avec des exportations d'hydrocarbures qui représentent jusqu'à plus des trois quarts des exportations totales pour le Tchad et quasiment 90 % pour la Guinée équatoriale. De même, au Congo, les exportations pétrolières contribuent à elles seules à plus des deux tiers de la formation du PIB.

L'impact de la crise sanitaire sur les réserves de change pourrait être limité grâce à une conjonction de facteurs

Selon les dernières données communiquées par la BEAC, les réserves de la zone s'établissaient à 5 092 Mds FCFA à fin février 2020. Le seuil des trois mois d'importations été dépassé fin décembre 2019 à 3,7 mois et devrait se maintenir à ce niveau à fin décembre 2020. Le FMI anticipe même une légère augmentation de celle-ci en valeur, de 7 390 M USD à 8 052 M USD, soit +9 %, avec un baril en moyenne à 37 USD sur l'année.

L'effet de la baisse des exportations de la CEMAC sur les réserves de change serait compensé par la baisse des importations – certes dans une proportion de 18 020 Mds FCFA à 14 644 Mds FCFA (soit -18,7 %) en relation avec le report de certains investissements non essentiels. A cela, s'ajoutent (i) la fermeture des frontières qui limite également dans une certaine mesure la sortie des devises, (ii) les financements extérieurs attendus par la CEMAC pour faire face à la crise, estimés par le FMI à 2 338 Mds FCFA et qui devrait relever le niveau des réserves de change et (iii) l'allègement du service de la dette pour 2020 de plusieurs pays de la CEMAC, à la faveur de deux initiatives, celle du FMI et celle du Club de Paris (en coordination avec les pays du G20).

Par ailleurs, un décalage de quelques mois est notable entre l'inflexion des cours du pétrole et l'effet sur les réserves en raison de la signature des contrats de vente à terme et du temps de rapatriement des recettes d'exportation.

Les répercussions de la crise sur les budgets pourraient être importantes

La plupart des pays d'Afrique centrale devraient être contraints de réviser leurs prévisions budgétaires, malgré des hypothèses de prix du baril plutôt prudentes dans les cadrages macroéconomiques des lois de finances – entre 50 USD pour le Gabon et 60,7 USD pour la Guinée équatoriale.

Le gap de financement serait comblé par des appuis budgétaires extérieurs d'une part et par des émissions de titres publics d'autre part. En effet, pour faire face à la crise, les économies d'Afrique centrale ont formulé des requêtes auprès du FMI pour bénéficier de facilités d'urgence. Plusieurs dossiers ont été examinés par le Conseil d'administration du Fonds tout au long du mois d'avril et les décaissements ne devraient plus tarder (cf. tableau ci-dessous). D'autres bailleurs de fonds à l'instar de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement devraient apporter leur soutien.

³ Chiffres FMI.



Tableau. Requêtes des pays d'Afrique centrale pour des financements d'urgence du FMI

| Date de présentation | Pays | Instrument | Montant approuvé (M USD) | Part de la quote-part |
|----------------------|--------------|------------|--------------------------|-----------------------|
| 09/04 | Gabon | RFI | 147,0 | 50% |
| 14/04 | Tchad | FRC | 115,1 | 60% |
| 20/04 | Centrafrique | FRC | 38,0 | 25% |
| 21/04 | Sao Tomé | FRC | 12,0 | 61% |
| 22/04 | RDC | FRC | 363,3 | 25% |
| 04/05 | Cameroun | FRC | 226,0 | 60% |

Source : FMI

Une réponse régionale à la crise donnée par la BEAC en attendant les réponses nationales des États

Pour compenser la baisse des cours du pétrole brut et les risques qu'elle fait peser sur la stabilité monétaire et financière des États membres de la CEMAC, la BEAC a pris quelques mesures d'assouplissement monétaire dont (i) la révision à la baisse du taux d'intérêt des appels d'offres qui passe de 3,5 % à 3,25 %, (ii) la révision à la baisse du taux de la facilité de prêt marginal qui passe de 6 à 5 % et (iii) l'augmentation du niveau de liquidités à injecter dans les économies de la CEMAC de 240 à 500 Mds FCFA.

Par ailleurs, d'autres actions sont envisagées par le gouvernement de la BEAC, telles que l'approvisionnement des banques en quantité et en qualité suffisante des signes monétaires, le rééchelonnement d'un an du remboursement du capital des crédits consolidés par la BEAC, l'invitation aux fournisseurs de services de paiement de baisser les coûts des transactions monétaires électroniques et des moyens de paiement digitaux en CEMAC.

Restructuration de la dette extérieure : quel impact en Afrique centrale ?

Plusieurs initiatives de réaménagement de la dette des pays pauvres ont été annoncées au cours des dernières semaines. Le FMI a ouvert la voie en annonçant la réactivation de son Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) avant que le Club de Paris et le G20 ne suivent en proposant la suspension des paiements sur la dette bilatérale jusqu'à fin 2020. L'objectif de ces initiatives est de permettre aux pays bénéficiaires de dégager de l'espace budgétaire afin de leur permettre de financer les dépenses prioritaires face à la crise sanitaire et économique.

En Afrique centrale, ces appuis suscitent de fortes attentes compte tenu du poids que fait peser l'endettement sur les finances publiques. Dans la zone, seuls le Gabon et la Guinée équatoriale ne sont éligibles à aucune de ces deux initiatives en raison d'un revenu par habitant jugé trop élevé.

Le FMI annule le remboursement de ses prêts pour 25 pays africains pour une durée de six mois

Le FMI a officialisé le 13 avril 2020 la réactivation du Fonds fiduciaire ARC, créé en 2015 pour soutenir les pays frappés par l'épidémie d'Ebola, et qui offre aux pays fragiles faisant face à un choc exogène de type catastrophe naturelle des possibilités d'allègement de leur dette vis-à-vis du FMI. Au total, 25 pays bénéficieront d'une annulation de leurs remboursements pendant une durée de six mois, dont quatre pays d'Afrique centrale (Centrafrique, Tchad, RDC et Sao Tomé). L'impact pourrait être sensible pour la RDC, un peu moins pour les autres pays de la zone.

Une deuxième phase de cette initiative pourrait être lancée si la situation économique ne s'améliore pas et l'annulation des remboursements pourrait alors être prolongée pour une durée totale de deux ans.

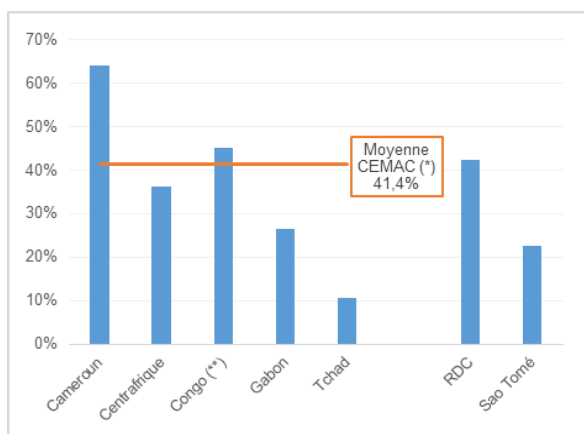
L'initiative conjointe Club de Paris/G20 pour un moratoire sur la dette bilatérale

Les pays membres du Club de Paris et du G20 ont annoncé le 15 avril le lancement d'une initiative conjointe de suspension du paiement de la dette bilatérale pour les échéances dues entre le 1^{er} mai et le 31 décembre



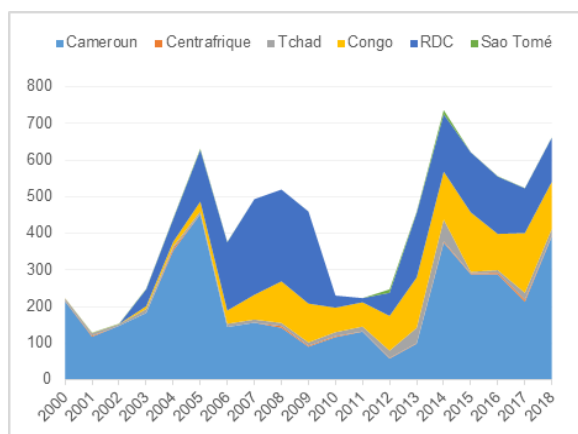
2020. Une période de grâce d'un an sera accordée (en 2021) avant que le paiement des échéances suspendues ne reprenne à partir de 2022 et soit étalé jusqu'en 2024. Une quarantaine de pays du continent, considérés comme pays les moins avancés (PMA) par les Nations Unies et/ou éligibles au guichet IDA de la Banque mondiale, pourront en bénéficier à condition d'en avoir fait la requête et d'avoir conclu un programme d'urgence avec le FMI. Les bénéficiaires de ce moratoire s'engagent en contrepartie à utiliser l'espace budgétaire ainsi libéré pour financer des dépenses sanitaires, économiques et sociales de réponse à la crise. Ils s'engagent également à ne pas contracter de nouvelle dette non concessionnelle pendant la durée de la suspension des remboursements.

Graphique 1. Part des créanciers bilatéraux dans le service de la dette extérieure (2018)



(*) moyenne CEMAC hors Guinée équat. (données non disponibles)
(**) hors préfinancements pétroliers (conclus en 2017 et révélés au FMI courant 2018)
Source : Banque mondiale-IDS

Graphique 2. Évolution du service de la dette extérieure bilatérale (M USD) (*)



(*) pour les pays concernés par le moratoire
Source : Banque mondiale-IDS

Le manque de données harmonisées – et suffisamment fines – empêche de donner une vision précise de l'impact potentiel de ce moratoire à l'échelle de la zone. De plus, des incertitudes persistent sur le traitement qui sera réservé à la dette chinoise (dont une partie a déjà fait l'objet d'une restructuration) et aux créances privés. On peut néanmoins anticiper que l'impact sera très différent selon les pays en fonction du profil de leur dette publique. Au Cameroun, où les créanciers bilatéraux représentaient près des deux tiers du service de la dette en 2018 (dernières données disponibles), le moratoire pourrait représenter des montants relatifs plus élevés que dans d'autres pays où le poids des créanciers privés est plus important.

CAMEROUN

L'économie camerounaise sous pression malgré sa plus faible dépendance au pétrole

Le coronavirus est entré sur le territoire camerounais le 24 février 2020. En deux mois, le nombre de cas officiellement recensés est passé à 2 579 au 11 mai 2020 mais ce chiffre est très probablement sous-estimé, notamment au regard du nombre de tests disponibles. Les mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie au Cameroun sont relativement faibles, avec une absence de confinement choisi sciemment par les autorités afin de limiter les coûts pour l'économie camerounaise. Les risques principaux sont donc la baisse de la demande locale suite aux mesures de limitation des déplacements et de fermeture de nombreux lieux publics ainsi que le risque sur le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que le ralentissement mondial qui constitue une pression majeure sur le Cameroun.

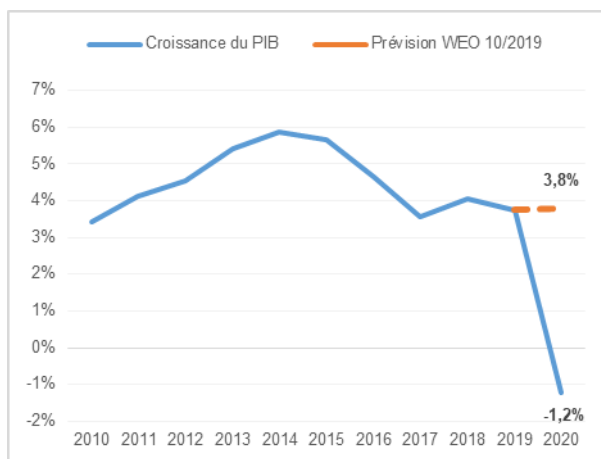
L'économie camerounaise sous pression

Selon les prévisions du FMI, le contexte de la crise du Covid-19 devrait occasionner une récession de -1,2 % pour l'année 2020 (contre +3,7 % de croissance en 2019) et un creusement du déficit budgétaire (dons compris)



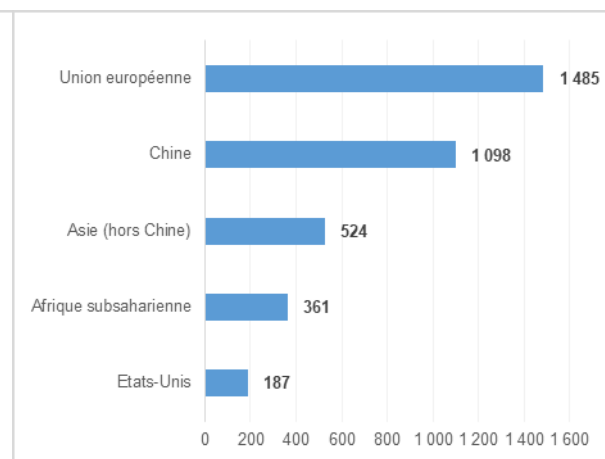
qui devrait atteindre -4,9 % du PIB selon le FMI. L'économie camerounaise, bien que portée par une structure de production relativement diversifiée et dont la croissance est soutenue par le secteur non pétrolier depuis 2016, reste dépendante de ses exportations de matières premières dont la chute des cours liée au Covid-19 renforce l'effet négatif du ralentissement mondial. De plus, ses principaux partenaires commerciaux sont les pays européens (France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne) (27,6% du total en 2018) et la Chine (20,4%), deux zones qui ont subi de plein fouet l'impact de la crise sanitaire.

Graphique 1. Evolution de la croissance du PIB (prix constants)



Source : FMI-WEO

Graphique 2. Valeur des échanges commerciaux avec les principaux partenaires commerciaux du Cameroun (Mds FCFA)



Source : INS

Les exportations camerounaises, qui représentaient 8,6 % de la formation du PIB entre 2016 et 2018, sont composées en grande partie de pétrole brut (45 % des exportations en valeur en 2018). La chute des cours ne devrait *a priori* pas avoir d'impact trop fort sur le volume de production mais elle contribuera à creuser le déficit extérieur et devrait lourdement impacter les finances publiques : les recettes pétrolières, qui étaient attendues à 443 Mds FCFA en 2020, ne devraient s'élever qu'à 267 Mds FCFA (-40 %). De même, le secteur du bois, deuxième poste des exportations camerounaises (16 % du total), connaît d'importantes difficultés suite à la chute de la demande chinoise qui est habituellement son principal débouché, dégradant fortement le cours du bois rond⁴. Les entreprises du secteur tentent donc de réorienter leur production vers d'autres marchés mais le contexte avant-crise de pression fiscale accrue par l'administration camerounaise et de concurrence forte avec le secteur informel menace les acteurs du secteur. Le coton naturel, représentant 6 % des exportations camerounaises, subi quant à lui les annulations de commandes des plus gros importateurs et une perte de compétitivité relative par rapport au polyester issu des hydrocarbures. Le cours du coton a atteint jusqu'à 48,4 cents la livre début avril, soit son plus bas niveau depuis dix ans et un tiers de moins qu'en janvier (71,8 cents la livre). Au 1^{er} mai, la livre de coton reprenait toutefois 20 % de sa valeur atteignant 58 cents la livre.

Tous les postes d'exportations ne sont pas impactés par la crise, à l'image du cacao, troisième poste d'exportation (12 % du total). Ses cours se sont même appréciés de 13 % depuis le 1er avril, alors qu'ils sont d'habitude plutôt orientés à la baisse en cette saison. L'augmentation de l'activité de transformation locale permet en outre de renforcer les débouchés pour les producteurs. Cependant, de manière globale, le Cameroun risque de subir une forte dégradation des termes de l'échange en 2020 et les exportations totales sont attendues en baisse de plus d'un quart par rapport à 2019. Par ailleurs, les flux de capitaux étrangers tels que les investissements directs étrangers (404 Mds FCFA en 2019) et les transferts de la diaspora (0,9 % du PIB en 2019) vont être fortement impactés par le ralentissement de l'activité mondiale. La Banque mondiale a estimé que les transferts d'argent devraient subir une baisse de 23,1 % à l'échelle de l'Afrique subsaharienne.

⁴ Terme utilisé pour désigner le bois bruts

**Un choc interne qui fragilise le secteur privé, ralentit les chaînes d'approvisionnement et suscite de l'inflation**

A ce choc sur la position extérieure s'ajoute un choc interne, conséquence du ralentissement économique mondial et des mesures de préservation prises par le gouvernement camerounais. Les secteurs les plus touchés sont ceux des transports et de l'hôtellerie-restauration, qui subissent la fermeture des frontières et qui a souffert de la fermeture des bars et restaurants à partir de 18h.

D'une manière générale, selon une enquête⁵ menée par le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM), 92 % des entreprises déclarent subir un impact négatif de la pandémie sur leurs activités. Les entreprises du secteur des services seraient les plus affectées (58% des entreprises déclarent être très négativement impactées, contre 38% des entreprises industrielles), or, c'est le secteur tertiaire qui apporte la plus forte contribution à la croissance camerounaise (1,6 point en 2019). Dans le secteur industriel, la pandémie ne pose pas de risque majeur dans le secteur du BTP mais le secteur de l'agroalimentaire est fortement impacté par les mesures gouvernementales. Enfin, la main d'œuvre pour la production agricole reste présente grâce d'une part aux retours des étudiants ou personnes au chômage technique dans les villages et d'autre part à une épidémie contenue dans les zones urbaines pour l'instant. Au niveau national, le risque porte sur l'articulation entre les bassins de production, les centres urbains (bassins de consommation) et les ports de Douala et Kribi (points de départ des exportations), pouvant nuire à la vente de produits vivriers périssables.

En termes de ressources humaines, selon la même enquête du GICAM, 87 % des entreprises déclarent avoir procédé à des mises au chômage ou des réductions d'effectifs. La quasi-totalité des entreprises (97 %) subissent des tensions de trésorerie et 83 % reportent leurs investissements. Les grandes entreprises sont plus résilientes que les PME : seulement 15,5 % d'entre elles estiment pouvoir tenir plus de trois mois de crise, contre la moitié des grandes entreprises. Au total, 13 % des entreprises interrogées envisagent des fermetures ou dépôt de bilan.

Le ralentissement économique mondial fait également peser un risque sur les importations de biens de première nécessité par la perturbation des filières d'approvisionnement. Les importations de produits alimentaires pèsent pour 20,6 % du total des importations, derrière les produits minéraux (24,8 %) qui regroupent des matériaux nécessaires aux industries et les intrants agricoles. Le Cameroun est notamment importateur net de riz et de blé (respectivement 1,3 M de tonnes et 0,6 M de tonnes), des produits sur lesquels des tensions inflationnistes se font sentir⁶.

Des augmentations des prix de ces produits de grande consommation sont déjà observés sur les marchés locaux ce qui devrait peser sur le pouvoir d'achat des ménages si des mesures de contrôle des prix ne sont pas adoptées, comme cela est fait au Tchad et en République Démocratique du Congo actuellement. L'effet de ces tensions inflationnistes est renforcé par le fait que l'écosystème informel, qui emploie 9 personnes sur 10 au Cameroun, a fait face pendant six semaines à une restriction des déplacements et un couvre-feu des bars-restaurants, sans compter l'auto-confinement d'une partie de la population et un environnement de contrôles accru.

Des mesures d'aide à l'économie pour soutenir les ménages et les entreprises sur les prochains mois

Alors que le gouvernement avait rapidement réagi suite à la découverte des premiers cas de contamination fin février et annoncé courant avril l'adoption d'un plan de riposte sanitaire de 58 Mds FCFA, le Premier ministre a dévoilé le 30 avril une série de 19 mesures pour assouplir le dispositif de confinement partiel et soutenir l'économie camerounaise. Parmi elles, la réouverture des bars au-delà de 18h, la levée de la restriction du nombre de passagers dans les transports, des facilités de paiement des impôts et taxes (pour les entreprises : délai, suspension de contrôle, moratoires; report de la taxe foncière) voire des exonérations pour les activités en difficulté (suspension de la taxe de séjour pour le secteur hôtelier par exemple), l'aménagement du paiement des cotisations sociales, le remboursement de crédits de TVA à hauteur de 25 Mds FCFA – initialement prévu à 75 Mds dans la LF 2020 –, l'augmentation des cotisations familiales et la revalorisation des pensions.

Le coût de ces mesures d'assouplissement de la fiscalité et d'aide aux ménages représenterait un manque à gagner total de 114 Mds FCFA selon la DGI⁷. Elles visent avant tout les secteurs les plus impactés : tourisme,

⁵ Enquête par questionnaire auto administré menée auprès des entreprises camerounaises.

⁶ La tonne de blé tendre (pour la fabrication du pain) est proche de 200 EUR, son plus haut niveau depuis 2018 ; le riz thaïlandais (à moins de 5% de brisures-la qualité de référence) a progressé de 30 % depuis le début de l'année et atteint 580 USD la tonne.

⁷ Journal du Cameroun, 9 mai 2020, « Cameroun/Covid-19 : la DGI évaluée à 114 Mds FCFA le manque à gagner de l'État lié aux mesures fiscales de soutien ».



transports et petits commerces avec notamment l'exonération des taxes communales comme le droit de place sur les marchés « au profit des revendeurs de vivres » qui relève du secteur informel. Cependant, le ciblage de ces mesures reste imprécis sur le sort des PME et des entreprises à l'export.

Ce plan ainsi que le manque à gagner en matière de recettes publiques devrait être financé par des appuis extérieurs ainsi que par un recours à l'endettement intérieur. Environ 185 Mds FCFA ont déjà pu être mobilisés auprès des bailleurs de fonds, principalement auprès du FMI grâce à la conclusion d'une facilité d'urgence (136 Mds), de la Banque mondiale (27 Mds) et de la BDEAC (15 Mds). La France a également redirigé une partie de son aide (7,2 Mds) vers le financement de la réponse sanitaire. La Banque africaine de développement pourrait apporter un appui budgétaire exceptionnel mais son montant n'est pas encore connu. Enfin, le Cameroun est éligible au moratoire sur la dette extérieure décidé par le Club de Paris et le G20 ce qui pourrait lui permettre.

CENTRAFRIQUE

Le FMI apporte un soutien important pour limiter l'impact économique de la propagation du Covid-19

La propagation du Covid-19 reste très limitée en RCA, avec 56 cas de contamination enregistrés et aucun décès à fin avril 2020. Cependant, le pays sort de plusieurs années d'instabilité et connaît encore de nombreuses fragilités. Des conséquences majeures de la crise sanitaire sont à craindre sur le plan économique et social compte tenu de la dépendance du pays à l'extérieur, de la faiblesse du système de santé et de la situation sécuritaire instable. L'État a depuis l'enregistrement du premier cas de contamination mis en place plusieurs mesures pour limiter la propagation du virus : fermeture des frontières et des écoles, limitation des rassemblements à 15 personnes, interdiction des déplacements interurbains, etc. Par ailleurs, un plan de riposte à la crise chiffré à 27 Mds FCFA a été élaboré avec deux axes principaux : (i) contenir la propagation du virus et (ii) renforcer les capacités du système de santé pour la prise en charge des personnes contaminées.

L'État centrafricain est le premier pays d'Afrique centrale à avoir obtenu, le 20 avril 2020, un appui financier du FMI sous l'instrument d'une Facilité rapide de crédit, pour un montant de 27,85 M DTS (soit 22,6 Mds FCFA), pour financer le déficit de la balance des paiements creusé par l'impact économique de la pandémie du Covid-19. Le FMI anticipe des indicateurs macroéconomiques à la baisse par rapport à ses prévisions initiales réalisées fin 2019 :

- i) Le taux de croissance du PIB est prévu à 1 % en 2020 contre 5 % initialement prévu. Cette baisse reflète la faiblesse de la demande intérieure et extérieure contrainte par la faiblesse de l'offre relative aux mesures de confinement édictées par les États.
- ii) Le déficit budgétaire primaire s'établirait à -5,8 % du PIB en 2020 contre -2,7 % prévu initialement, en raison de la baisse de recettes publiques – en relation avec la baisse d'activité – et l'augmentation des dépenses de santé.
- iii) La balance courante sera elle aussi impactée, avec la baisse des exportations de bois et de diamant notamment, la baisse des IDE et des flux financiers en général, et l'augmentation des importations de matériels et produits de santé. Cependant le déficit de la balance courante se résorberait légèrement à -5,7 % du PIB contre -6,3 % prévu initialement sous l'effet des transferts supplémentaires des bailleurs de fonds. En effet, un appui additionnel est attendu de la Banque mondiale à hauteur de 19,1 Mds FCFA et de l'UE à hauteur de 2 Mds FCFA.

Par ailleurs, la Centrafrique a également bénéficié (avec 25 autres pays éligibles au guichet IDA) d'un allègement du service de sa dette dû au FMI pour les six prochains mois – extensible à deux ans – à travers l'instrument du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) pour un montant de 4 M USD (soit 2,4 Mds FCFA).

Il reviendra au pays de gérer utilement ces ressources, tout en poursuivant – dans l'optique d'assurer la résilience de l'économie à moyen terme – la mise en œuvre du programme FEC conclu en décembre 2019 avec le FMI, notamment les réformes structurelles prévues. La Centrafrique devra également, dans cette conjoncture économique difficile, organiser les élections législatives et présidentielles en décembre prochain.

CONGO

Sans avancée sur la restructuration de sa dette vis-à-vis des traders, le Congo peine à mobiliser des fonds auprès des bailleurs

La crise sanitaire exerce une pression importante à court terme sur l'économie congolaise. La croissance devrait s'inscrire en baisse de -9 % selon le gouvernement (contre +1,2 % prévu initialement), tiré par la chute de l'activité pétrolière et l'effondrement de l'activité hors pétrole, et les positions extérieure et budgétaire, qui commençaient à peine à retrouver des niveaux excédentaires après la crise des matières premières de 2014, devraient à nouveau plonger.

Face au ralentissement économique et à la chute des recettes, le Congo a adopté le 1^{er} mai dernier une loi de finances rectificative. Celle-ci fait état de ressources en contraction de plus de moitié (-50,2 %) en raison d'une dégradation des recettes pétrolières, et d'une augmentation des dépenses de 12 % expliquée par la forte augmentation des investissements (+52,3 %) affectés à la réponse sanitaire et socio-économique face à la crise. L'agrégation de ces facteurs a pour incidence un creusement du déficit budgétaire qui représente désormais 20,4 % du PIB (soit 1 220 Mds FCFA).

La prise de conscience par les autorités a été tardive et les mesures envisagées sont pour l'instant insuffisantes

Le gouvernement a réagi dès le 18 mars en créant, sous la pression du principal syndicat patronal UNICONGO, une *task force* interministérielle en charge de mesurer l'impact de la crise sur l'économie et la société. Un Fonds national de solidarité, a été créé sous la forme d'un compte spécial du Trésor émergeant au budget à hauteur de 125 Mds FCFA. Plusieurs mesures de soutien à l'économie ont été dévoilées mais elles ne suffisent pas à répondre à l'ampleur du choc que constitue la crise sanitaire pour les acteurs économique, ménages ou entreprises.

Les quelques mesures d'accompagnement financier et social adoptées en soutien aux entreprises – à qui l'État est redevables par ailleurs d'importants arriérés et crédits de TVA (dont quelque 350 M EUR pour les seules entreprises françaises) – sont une baisse du taux de l'IS qui passe de 30 % à 28 %, un fonds de garantie de 25 Mds FCFA et un réaménagement des obligations fiscales, douanières et sociales.

Les contributions internationales restent à ce stade relativement modestes et surtout ciblées sur le volet sanitaire

En attendant une issue aux négociations sur le réaménagement de sa dette avec les *traders* pétroliers, le Congo se trouve dans une situation très incertaine, marquée par de grandes difficultés à lever des fonds. Le pays peut toutefois compter sur le soutien de certains bailleurs, à l'instar de l'Union européenne qui a débloqué 3,5 M EUR pour le pays sur son fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, dont 1,5 M EUR *via* La Croix Rouge Française, 1,5 M EUR pour le Programme alimentaire mondial (sécurisation des approvisionnements en milieu rural et urbain) et 500 000 EUR d'appuis techniques spécifiques du gouvernement congolais. La Banque mondiale a également octroyé au Congo le 25 avril un financement IDA de 11,3 M USD pour abonder son Plan de riposte nationale. Enfin, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a acté une facilité de crédit pour les opérations souveraines du Congo et une enveloppe destinée à soutenir le secteur privé, dont l'octroi et les montants sont liés à une exigence de transparence et de bonne pratique.

Sur le terrain, les entreprises font face à une situation difficile.

Elles enregistrent des baisses d'activité qui oscillent entre -30 et -90% et ne notent aucune amélioration de leur situation sur le terrain, si ce n'est un allègement des facilités douanières et des contrôles fiscaux. A partir de mai, après les périodes de mise en congés forcés en avril, elles devraient prendre des mesures de chômage technique. Elles attendent du gouvernement congolais une prise en charge sociale complémentaire à leurs efforts, sous peine de devoir procéder à des licenciements, le remboursement de leurs créances sur l'État. Les liquidités disponibles sur le marché étant très inégalement réparties, certaines banques se trouvent en situation de dépendance de refinancement (banques locales en général), et d'autres se trouvent à l'inverse en situation de surliquidité mais sont très hésitantes à prêter sans garanties.

L'agence de notation américaine Standard and Poor's vient de réviser la perspective de sa notation sur le Congo-Brazzaville de stable à négative. Pour autant, elle n'a pas dégradé la note du pays (B-/ B) car elle s'attend à un rebond des prix du pétrole en 2021 et estime que le programme du FMI limite le risque.



GABON

Le Gabon dévoile les premières mesures de soutien économique face à la crise sanitaire

Sept semaines après l'officialisation du premier cas, le Gabon compte 661 cas confirmés (8 décès). Sur le plan économique, la chute des cours du pétrole et le ralentissement du commerce mondial devraient impacter fortement le pays dont l'activité économique semblait enfin repartir (croissance du PIB de 3,4 % en 2020). En parallèle de la réponse sanitaire, les autorités ont précisé, courant avril, les contours d'un plan de soutien aux opérateurs économiques, censées contrer les premiers effets de la crise.

La crise sanitaire et les tensions engendrées dans le secteur pétrolier pourraient avoir un impact plus important que la crise de 2014 sur l'économie du Gabon

Au regard des fragilités de l'économie gabonaise (poids du secteur pétrolier dans les finances publiques, forte exposition au cours du baril et à la demande internationale), le FMI anticipe une contraction de l'activité économique (-0,4 % contre +3,8 % initialement prévu) ainsi qu'un creusement du déficit du compte courant (8,5 % du PIB, soit -6,5 points par rapport l'estimation de la dernière revue du programme FMI) sous l'effet de la chute des exportations pétrolières.

Le déficit budgétaire atteindrait -2,9 % du PIB en 2020 selon les services du FMI (+1,4 % initialement), sous l'effet conjugué de l'augmentation des dépenses en réponse à la crise et de la diminution des recettes pétrolières. Les prévisions de revenus issus du secteur pétrolier sont, en effet, en recul de près de 42 % par rapport aux projections de fin 2019. La dette publique atteindrait 68,7 % du PIB en 2020 selon les services du Fonds, soit 10 points de plus qu'en 2019 et 13 points de plus que ce qui était prévu pour 2020 lors de la dernière revue.

Le Président de la République a annoncé, début avril, un ensemble de mesures destinées à soutenir les acteurs économiques

Depuis l'annonce du premier cas le 12 mars, les autorités gabonaises ont progressivement renforcé les mesures préventives sur le plan sanitaire pour freiner la propagation de l'épidémie : fermeture des établissements scolaires et des petits commerces, fermeture des frontières maritimes, terrestres et aériennes (hors fret), confinement des communes, report des événements internationaux organisés sur le territoire gabonais...

Le « plan de riposte sanitaire » (concentré essentiellement sur l'achat d'équipements médicaux et de médicaments et une campagne de dépistage) est estimé à 35 M EUR. Par ailleurs, plusieurs mesures de soutien économique, censées compenser les effets d'une activité économique à la baisse « le temps du confinement », ont également été annoncées :

- création d'un guichet de financement d'urgence des entreprises à hauteur de 225 Mds FCFA destiné à aider les PME et TPE, légalement constituées et à jour de leurs obligations fiscales et sociales, qui s'engagent à maintenir les emplois. Concrètement, ces entreprises pourront obtenir un prêt à un taux bonifié plafonné (5,5 %) auprès de leur banque,
- baisse et remise d'impôts, report des délais de paiement de certaines taxes et redevances, défiscalisation de toutes les primes octroyées aux employés qui exerceront leur activité professionnelle durant la période de confinement, etc. Ces mesures s'adressent aux entreprises qui s'engagent à maintenir l'emploi,
- un appel aux banques locales à appliquer un moratoire de trois mois sur le paiement des échéances de dettes.

Pour les particuliers, des mesures de soutien au pouvoir d'achat ont également été annoncées : mise en place d'une allocation chômage spécifique, garantie du niveau des revenus ou d'une grande partie des revenus pour les plus modestes, subventions pour le paiement de l'eau et de l'électricité (coût pour l'État : 6 Mds FCFA par mois), gratuité dans les transports publics...

Le coût total de ces mesures, présentées par le chef de l'État le 3 avril dernier, s'élèverait à 250 Mds FCFA (380 M EUR). Le Gabon a d'ores et déjà obtenu un prêt de 88 Mds FCFA du FMI au titre de l'instrument de financement rapide. Ce décaissement serait complété par les aides budgétaires prévues dans le cadre du programme MEDC (65,5 Mds de la Banque mondiale, 115 Mds de la BAFD et 72,4 Mds pour le décaissement

de la dernière tranche FMI). D'autre part, le Gabon a annoncé le report d'investissements pour un montant de 92 Mds FCFA et la possibilité de reporter une liste additionnelle de projets dont le montant s'élève à 40 Mds FCFA. Malgré ces financements exceptionnels, le gap budgétaire ne serait pas entièrement financé.

GUINEE EQUATORIALE

Le Covid-19 agit comme un catalyseur des faiblesses et des difficultés économiques

Comme dans de nombreux pays d'Afrique, les conséquences de l'épidémie risquent d'avoir de graves répercussions sur une économie équato-guinéenne vulnérable aux chocs externes. Alors que le pays avait conclu fin 2019 un programme avec le FMI et s'était engagé à mener des réformes en matière de gouvernance et de transformation économique afin de réduire ces fragilités, la chute des cours du pétrole devrait à nouveau précipiter la Guinée équatoriale dans la crise.

Le gouvernement estime que le PIB chutera de 5,0 %, au lieu de 1,6 % prévu avant la crise, que l'État perdra 254 Mds de FCFA de recettes, soit une baisse de 29 %, et que l'épidémie entrainera une hausse des dépenses publiques de 25 Mds de FCFA.

La production pétrolière et gazière est relativement stable. Cette situation permet de maintenir un minimum de ressources pour l'État (toutefois en forte baisse) et aussi d'assurer la production d'électricité sur la partie insulaire à partir de GNL. Les projets d'investissements sont toutefois à l'arrêt, ce qui pourrait avoir un impact sur les capacités de production à l'avenir, et des conséquences importantes sur les sous-traitants dont des PME équato-guinéennes désormais aidées par le gouvernement.

Les entreprises du secteur non-pétrolier souffrent aussi, du manque d'activité et des baisses de revenus de l'État. Elles sont souvent contraintes de réduire la voilure et tentent de convaincre le gouvernement de mettre en place des dispositifs de soutien, et notamment des réductions de charges fiscales et sociales.

Les mesures de confinement et de fermeture des espaces publics affectent l'économie informelle, source de revenus et d'emplois pour une minorité d'Équato-guinéens et l'ensemble de la diaspora africaine. Comme dans de nombreux de pays voisins, sans filet de protection sociale, une partie importante de la population cherche de nouvelles manières de subvenir aux besoins de leurs familles.

Un approvisionnement alimentaire encore sous contrôle, malgré quelques contraintes

La Guinée équatoriale est dépendante des importations pour subvenir à l'ensemble de ses besoins, notamment alimentaires⁸ et pharmaceutiques. L'Europe fournit l'ensemble des biens transformés et le Cameroun la plupart de ses produits frais (légumes, fruits, produits de l'élevage). La fermeture des frontières terrestres avec les pays voisins a ralenti le trafic au niveau d'Ebebiyín, ville qui marque la frontière avec le Gabon et le Cameroun, et la Guinée équatoriale a interdit aux bateaux en provenance de Limbé (Cameroun) d'accoster à Malabo depuis fin avril. Les contrôles sanitaires imposés aux navires dans le pays et dans toute la sous-région risquent par ailleurs de ralentir les processus de dédouanement.

Ces mesures ont eu comme conséquence une hausse des prix alimentaires. Dans les marchés, le prix des fruits et légumes a augmenté de 55 %, les autres denrées alimentaires restent aux mêmes prix. Dans les supermarchés, les biens continuent à augmenter, comme c'est le cas depuis déjà un an (+5 % entre 2019 et 2020). Les cargos aériens continuent à opérer ce qui facilite l'arrivée des kits sanitaires.

Une réponse rapide des autorités

Les autorités ont réagi rapidement, avant même l'apparition des premiers cas. Le ministère des Hydrocarbures, de l'Intérieur, celui des Finances et celui de la Santé pilotent l'ensemble de l'effort gouvernemental. Un décret du 20 mars est venu préciser les moyens à la disposition avec la création d'un fonds de 5 Mds FCFA pour lutter contre l'épidémie, fonds qui recevra aussi des dons d'entreprises ou de pays tiers.

Les autorités ont procédé à l'achat de biens de première nécessité pour lutter contre l'épidémie, ainsi que d'une

⁸ Plus de 90 % des produits alimentaires consommés en Guinée équatoriale sont importés (source : EDIC, FAO, Banque mondiale).



dizaine de respirateurs artificiels. Ils ont aussi accru le nombre de tests réalisés (de 20 à 420 par jour en un mois).

Après des premières mesures visant à répondre à l'urgence sanitaire, un décret du 30 mars, précisé lors d'une conférence de presse du 6 avril, détaille les mesures prises par le gouvernement pour répondre aux difficultés économiques rencontrées.

Il aspire à réduire les dépenses courantes et les investissements de long terme, notamment en entamant une révision de l'ensemble des contrats de maintenance et de gestion avec des entreprises privés. Concernant les PME, le fonds de garantie partielle est doublé à 2 Mds FCFA, les redevances fiscales sont reportées à la fin d'année et le quota minimum d'imposition est réduit à 1,5 %. Certaines factures (électricité, internet) pourront faire l'objet de déductions fiscales. Aucune mesure n'est prévue pour les travailleurs indépendants, dont la situation, faute de suivi et de recensement de leur activité, n'est pas reconnu par les autorités.

Afin de lutter contre les difficultés économiques et leurs problématiques d'expertise technique, la Guinée équatoriale est à la recherche d'appui des principaux PTF dans la sous-région. Elle espère pouvoir bénéficier, par le biais d'une assistance financière d'urgence, d'une partie du fonds de 4,6 Mds USD créé par la Banque africaine de développement (BAfD) pour l'ensemble du continent.

Les négociations des autorités avec la BDEAC leur ont permis d'obtenir dès à présent un prêt à hauteur de 15 Mds de FCFA. Deux-tiers de ce financement seront utilisés pour renforcer le système sanitaire, les 5 Mds restants étant destinés au programme de garanties sociales de base, afin d'établir des stocks stratégiques (sanitaires, médicaux, alimentaires).

Par ailleurs, le ministre des finances espère, tant du côté du FMI que du côté de la BAfD, une augmentation des moyens prévus dans leurs appuis budgétaires respectifs et un assouplissement de certains critères et indicateurs (mobilisation des recettes domestiques, avancées dans les réformes, etc.).

Perspectives

L'économie locale est exposée à la crise mondiale. Si celle-ci perdure, et si la demande mondiale d'hydrocarbures continue à chuter, la situation empirera encore. Le pays devrait connaître en 2020 sa sixième année de récession consécutive.

Depuis les annonces de fin mars, les autorités planchent sur une stratégie à plus long terme. Lors d'une conférence publique faite par vidéoconférence, les deux ministres ont déclaré leur volonté d'améliorer le climat des affaires, de protéger le contenu local, d'améliorer les législations pour de larges pans de l'économie et d'accélérer le lancement de la production minière sur le continent.

RDC

Le FMI accorde un nouveau prêt d'urgence

L'épidémie de Covid-19 reste contenue en RD Congo

Le premier cas de Covid-19 avait été déclaré le 10 mars. Au 8 mai, 700 cas étaient officiellement dénombrés. Une accélération était observée durant la première semaine de mai suite au dépistage de nombreux cas dans une prison de Kinshasa (+200 cas en une semaine). Le nombre de cas confirmés dans les autres provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Kwilu) reste à ce jour limité. Le 24 avril, un premier cas était néanmoins signalé à Lubumbashi, la capitale minière de RDC et plusieurs cas dans le port de Matadi (Bas-Kongo).

Dès le début de la crise, les autorités ont réagi en adoptant les mesures barrières utiles : suspension de tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit, interdiction des rassemblements plus de 20 personnes sur les lieux publics ; interdiction des mouvements de personnes par les transports en commun entre les provinces et Kinshasa. Des mesures de confinement de la population ont été décidées à Kinshasa (quartier de la Gombe) ; le port du masque y est obligatoire. Le 24 avril, les deux chambres du Parlement autorisaient pour une durée de 15 jours, la prolongation de l'état d'urgence initialement décrété dès le 24 mars par le Président Tshisekedi.

**Des mesures nationales d'accompagnement économique ont été décidées**

Dès la mi-avril, le premier Ministre a annoncé un plan de réponse et des mesures économiques d'accompagnement. Il s'agit d'exonérations de tous les impôts et taxes sur la production, l'importation et la vente des médicaments et équipements médicaux ; de l'annonce par la BCC de l'octroi de facilités de crédit aux distributeurs pour assurer l'approvisionnement des grands centres en produits vivriers avec une première enveloppe de 50 M USD mise à la disposition des opérateurs économiques *via* les banques privées à un taux très bas ; de la suspension de la TVA sur les produits de première nécessité ; du démantèlement de toutes les barrières illégales ; de la gratuité de l'eau et de l'électricité pour les ménages pendant une durée de trois mois. Le coût de ces mesures n'a pas été chiffré à ce stade mais le conseil des ministres du 24 avril a cependant décidé que ces mesures feraient l'objet d'une « évaluation ».

Les mesures sanitaires sont un frein à l'activité et elles renforcent la spéculation sur les prix des produits de base

Conséquences des mesures de confinement et des difficultés d'approvisionnement de Kinshasa, une spéculation sur les prix de certains produits de consommation de base a été observée ces dernières semaines – on parle d'augmentations de 35 % sur certains produits de première nécessité.

Dans le cadre de l'état d'urgence, le gouvernement avait reçu pour instruction de veiller au ravitaillement « des quartiers pour assurer l'hygiène » et de mettre en place « un service minimum pour pallier au confinement à leur domicile des autres agents de l'État ». Un « programme alimentaire d'urgence » a, par ailleurs, été décidé par le Président Tshisekedi « pour approvisionner le peuple congolais pendant cette période de crise sanitaire de Covid-19 ». Une commission *ad hoc* a été créée avec la mise à disposition d'une logistique militaire d'expédition pour assurer l'approvisionnement de Kinshasa en biens alimentaires depuis les lieux de productions. Un premier convoi de produits alimentaires était organisé le 20 avril. Le ministère de l'Économie a été chargé du choix des marchés sur lesquels ces produits seraient, par la suite, acheminés. Selon le service de communication de la Présidence, la livraison de « 1 000 tonnes de produits dans différents marchés de Kinshasa » serait prévue. Cette initiative, dont il conviendra de voir si elle est effectivement suivie d'autres envois à l'avenir, est présentée comme une mesure d'accompagnement aux mesures sanitaires de confinement décidées. Dans le même ordre d'idées, une baisse de 20 % des prix des carburants à la pompe était décidée afin de soulager le portefeuille des chauffeurs de taxis.

La situation économique s'est dégradée imposant une réponse d'urgence du FMI

L'épidémie de Covid-19 a amplifié une tendance à la baisse de la croissance. Le FMI a revu sa prévision pour 2020 à -2,2 %, contre +4,4 % prévu avant la crise en raison de la forte contraction du secteur minier (-5%), conséquence de la contraction de la demande chinoise de cuivre et de la fermeture d'une très grande mine. L'impact sur la balance des paiements, en raison d'IDE et d'exportations en baisse, est estimé à 1,4% du PIB (soit -631 M USD). Les recettes fiscales sont attendues en forte baisse à 3,5 Mds USD sur l'année (contre 5 Mds USD prévu initialement), creusant fortement le déficit budgétaire. Les réserves de change, actuellement de 3,3 semaines d'importations, sont bien inférieures à l'objectif de ce programme qui était de 3 mois d'importations.

Une Facilité rapide de crédit d'un montant de 363,2 M USD (25 % de la quote-part) a été accordée par le FMI le 23 avril. Il s'agit de la deuxième intervention de ce type en quelques mois après celle décaissée en décembre 2019. Par ailleurs, la RDC est un des 25 pays ayant bénéficié d'un allègement du service de sa dette vis à vis du FMI dans le cadre du Fonds de secours en cas de catastrophe (CCRT) comme réponse au COVID-19. Cette mesure qui représente 0,65% du volume du stock de la dette extérieure, équivaut pour la RDC à un allègement immédiat de 20 M USD (cf. article pages 5-7). Le coût de la pandémie en RDC est évalué par le FMI à 531 M USD, y inclus les pertes de recettes fiscales pour l'État. Outre la FRC du FMI, une aide budgétaire d'urgence d'un montant de 200 M USD pourrait être envisagée par la Banque mondiale.

D'autres financements internationaux seront indispensables à court terme

Les bailleurs ont commencé à se mobiliser. Le 25 avril, le Président Tshisekedi recevait un « groupe de contact » de 19 ambassadeurs accrédités en RDC. Ce groupe a notamment exprimé sa volonté d'apporter un soutien financier à la RDC tout en rappelant son souhait de voir se concrétiser une amélioration du climat des affaires.

Début avril, un plan de riposte sanitaire était arrêté par les autorités congolaises. Son montant (135 M USD) ne



peut être couvert par les recettes budgétaires qu'à hauteur de 2,8 M USD selon le ministre de la Santé, ce qui rend les interventions des bailleurs indispensables. A ce jour, 72 M USD ont fait l'objet d'engagements dont 42,7 M USD de la part de la Banque mondiale pour la prévention et la prise en charge des équipements et des dépistages. Dans le cadre de la riposte au Covid-19, l'AFD devrait offrir un appui opérationnel : trois projets sont d'ores et déjà en préparation⁹.

TCHAD

La crise pétrolière met à mal la capacité de réponse de l'État face à la crise sanitaire

Avec comme l'année précédente une croissance estimée à 2,4 % pour 2019, le Tchad semblait enfin se relever de la grave récession qui avait fait plonger sa croissance de 6,9 % en 2014 à -6,7 % en 2016. Si les prévisions de la dernière revue FMI de décembre atteignaient 3,9 % pour l'année en cours, elles devraient être fortement réévaluées à la baisse et le pays entrer à nouveau en récession, du fait notamment de l'effondrement du prix du pétrole et de la chute de la demande de ses principaux partenaires commerciaux, touchés par la pandémie de Covid-19.

Des entreprises au secteur informel : un écosystème économique profondément fragilisé, qui devrait éprouver l'ensemble de la population.

Alors que l'économie tchadienne pâtit de la fermeture des bars, restaurants ou encore des marchés et commerces non-alimentaires au sein de ses frontières, le pays subit en externe les nombreuses mesures de confinement qui affectent fortement l'activité économique de ses principaux clients. Les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, principaux foyers épidémiques du Covid-19, représentent ainsi 59 % des exportations totales du pays en 2018 et la fermeture des ports et des centres de fabrication entraîne des perturbations et ruptures dans la chaîne de production et d'approvisionnement, notamment des équipements que le Tchad importe depuis la Chine, premier fournisseur du pays depuis 2012. Pour mémoire, 80 % des échanges tchadiens transitent par le port de Douala, et la fermeture des frontières avec le Cameroun pèse sur les volumes des produits échangés. Le manque de matériel et la rupture des matières premières pourraient ainsi provoquer des cessations d'activité et des pertes d'emplois.

Dans le même temps, le secteur informel qui permet à plus de 90 % de la population tchadienne de trouver les ressources permettant de survivre devrait également être fortement impacté, que ce soit par l'interdiction de circuler en transports publics, ou par la fermeture des commerces non alimentaires. De nombreuses familles n'ont aucune réserve sur laquelle s'appuyer et vivent uniquement grâce à leur activité quotidienne, notamment sur les marchés. Cette situation, couplée à une inflation des prix, notamment alimentaires, pourrait éprouver fortement la vie quotidienne de la population et avoir une incidence importante sur le taux de pauvreté du pays, déjà un des plus élevés au monde.

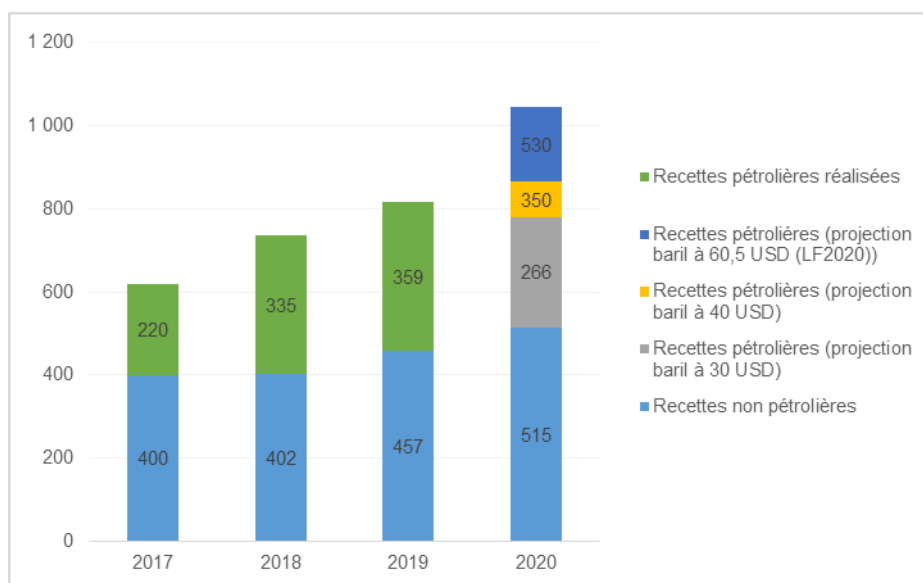
Un effondrement des cours du pétrole qui pèse fortement sur les recettes publiques du Tchad

Pour l'année en cours, la loi de Finances 2020 qui avait été élaborée sur la base d'un prix du Brent de 60,5 USD, évaluait les revenus du pétrole à 530 Mds FCFA, pour un total de 1 046 Mds FCFA de recettes hors dons. Alors que le prix du baril atteignait 71,25 USD le 8 janvier dernier, son prix approche actuellement les 20 USD et risque de rester sensiblement en dessous des projections, du fait de la chute de la demande et de la profusion de l'offre. Ainsi, un prix du baril revu à 30 USD de moyenne sur l'année entraînerait une baisse des recettes pétrolières de 25 % à 266 Mds FCFA pour un total de recettes hors dons de 781 Mds FCFA.

⁹ Voir le communiqué de presse de l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/actualites/initiative-covid-19-sante-en-commun-le-financement-des-premiers-projets-en-afrique>



Graphique. Projections d'évolution des recettes pétrolières du Tchad



Lecture : avec un prix du baril de Brent à 40 USD et une production de 150 953 barils/jours en moyenne en 2020, les recettes pétrolières du Tchad devraient s'élever à 350 Mds FCFA.

Source : FMI / Traitement : AFD

Plusieurs facteurs devraient par ailleurs aggraver la baisse des recettes pétrolières. La projection de 150 953 barils/jour de la loi de Finances 2020 utilisée pourrait être surestimée car la crise devrait entraîner une baisse de la production de l'ordre de 15 à 20 % selon certains spécialistes. Glencore, dont la production pétrolière représente 13 % du total du pays, a ainsi interrompu son unité pétrolière le 26 mars dernier. Le Tchad pourrait également être amené à brader son pétrole en dessous des prix du marché, pour des besoins impérieux de recettes ou pour faire baisser des stocks excédentaires, ses capacités de stockage étant très faibles. Par ailleurs, la décote de 3 USD appliquée au pétrole tchadien par rapport au prix du Brent en raison de sa mauvaise qualité, pourrait encore augmenter compte tenu de la profusion de l'offre. Enfin, le graphique ci-dessus n'illustre que l'effet mécanique de la baisse des prix du pétrole sur les recettes, mais des répercussions négatives sur l'ensemble des recettes fiscales des autres secteurs sont également à prévoir.

Des partenaires techniques et financiers mis à contribution pour endiguer les effets de la crise

Afin de limiter la propagation de la pandémie et de se doter de moyens de lutte adéquats, le gouvernement a élaboré un plan national de préparation et de riposte à l'épidémie, sur la base des stratégies et recommandations de l'OMS, pour un montant de 31 Mds FCFA (47,2 M EUR), financé notamment par la Banque mondiale (10 Mds FCFA), l'AFD (5 Mds FCFA) et sur fonds propres. Ce plan qui vise à apporter une réponse d'urgence à la crise est le pendant sanitaire d'un plan économique, esquissé par le président Idriss Déby, le 14 avril dernier lors d'un discours à la nation. Malgré une mise en œuvre et un chiffrage dont les modalités apparaissent pour le moment floues, ce plan économique comporte un certain nombre de mesures immédiates, telles que la prise en charge des factures d'électricité jusqu'à 12 750 KWH/mois pendant 3 mois, la gratuité de l'eau pendant 6 mois, ou la mise en paiement de tous les capital-décès dus aux agents civils et militaires décédés.

Alors même que les recettes devraient être en forte baisse, du fait de la chute du cours du baril, cet accroissement des dépenses nécessaire pour limiter l'impact économique et social de la crise devrait dégrader considérablement le solde budgétaire et faire apparaître des besoins de financements extérieurs d'urgence, mais également de plus long terme. Les partenaires techniques et financiers du Tchad devraient ainsi être fortement mis à contribution. L'UE envisage notamment de concentrer ses appuis sur les impacts socio-économiques et devrait mettre en place un décaissement anticipé de la tranche fixe du Programme de consolidation de l'État (SBC – *State building contract*) de 13 M EUR d'ici mi-mai 2020 tandis que la réallocation de fonds complémentaires ou non-engagés pourraient dégager des marges supplémentaires. De son côté, le FMI a approuvé un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) équivalant à 115,1 M USD. Le Tchad fait également partie des pays bénéficiaires du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes



(ARC) réactivé mi-avril par le FMI¹⁰. Le Tchad pourrait bénéficier de 10,7 Mds FCFA d'annulations de dette si la durée de l'opération, pour l'instant fixée à six mois, est prolongée à deux ans.

Le Fonds considère que sa facilité de crédit rapide permettra de couvrir environ 30 % du déficit budgétaire du pays, qu'il estime à 256 Mds FCFA pour l'année en cours. Si son montant est pour le moment difficile à chiffrer, le plan de relance économique annoncé le 14 avril dernier par le Président Idriss Déby devrait considérablement accroître ce déficit.

¹⁰ Voir pages 5 à 7 l'article sur l'impact des initiatives de restructuration de dette extérieure en Afrique centrale.


FOCUS STATISTIQUE
Principaux indicateurs macroéconomiques – Données 2019 (prévisions 2020) (*)

| Pays | Indicateur | Sources | Données 2019 (prévisions 2020) |
|----------------------|-------------------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Cameroun | Taux de croissance (%) | | 3,7% (-1,2%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 2,5% (2,8%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | -2,3% (-4,5%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -3,7% (-5,7%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 40,9% (45,2%) |
| Centrafrique | Taux de croissance (%) | | 3,0% (1,0%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 2,7% (1,2%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | 1,4% (-2,4%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -4,9% (-5,3%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 47,8% (46,2%) |
| Congo | Taux de croissance (%) | | -0,9% (-2,3%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 2,2% (2,1%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | 5,8% (5,7%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | 8,4% (-1,2%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 95,3% (120,0%) |
| Gabon | Taux de croissance (%) | | 3,4% (-1,2%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 2,0% (3,0%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | 1,9% (-2,7%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -0,8% (-8,4%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 58,8% (67,2%) |
| Guinée Equatoriale | Taux de croissance (%) | | -6,1% (-5,5%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 0,6% (1,7%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | 1,7% (-4,8%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -5,8% (-10,4%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 41,4% (54,2%) |
| RDC | Taux de croissance (%) | | 4,4% (-2,2%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 4,8% (11,0%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | -2,1% (-1,2%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -4,2% (-5,4%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 14,7% (15,7%) |
| Sao Tomé et Principe | Taux de croissance (%) | | 1,3% (-6,0%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 8,4% (7,9%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | -1,8% (-4,5%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -12,3% (-10,6%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 73,1% (73,5%) |
| Tchad | Taux de croissance (%) | | 3,0% (-0,2%) |
| | Taux d'inflation (%) | | -1,0% (2,2%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | -0,2% (-0,4%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -4,9% (-12,9%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 44,2% (47,2%) |
| CEMAC | Taux de croissance (%) | | 1,8% (-1,7%) |
| | Taux d'inflation (%) | | 1,7% (2,5%) |
| | Solde budgétaire hors dons (% PIB) | FMI (weo avril 2020) | 0,3% (-2,6%) |
| | Solde extérieur courant (% PIB) | | -2,2% (-7,1%) |
| | Dettes publiques (% PIB) | | 51,3% (57,8%) |
| | Taux de change moyen - mars 2020 | (1USD = ... F CFA) | 593,1 |
| | Taux de change moyen - mars 2020 | (1USD = ... FC) | 1703,5 |
| | Cours moyen baril Brent - mars 2020 | (en USD) | 31,9 |

(*) Les données FMI peuvent varier selon les sources (World economic outlook, rapports-pays, rapports sur la CEMAC, etc.).



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Chef du Service Economique Régional (adresser les demandes à yaounde@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique Régional de Yaoundé, Service Economique de Libreville, Service Economique de Brazzaville et Service Economique de Kinshasa

Adresse : BP. 102 Plateau Atemengue – Yaoundé Cameroun

Rédigée par : Service Economique Régional et correspondants

Revue par : Pierre GRANDJOUAN

Version du 11 mai 2020